

NIVEAU 3

RENFORCEZ VOTRE EXPERTISE

Acquérir toutes les clés pour devenir un expert fiable et autonome, maîtriser les cas les plus complexes jusqu'à la sécurisation de la dernière paie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les techniques complexes de la paie (arrêts de travail, participation, intéressement, paie des contrats particuliers, saisie-arrêt)
- Comprendre la réintégration fiscale et sociale des cotisations prévoyance et retraite supplémentaire
- Être expert sur le principe de régularisation progressive des bases et des exonérations de cotisations
- Fiabiliser la dernière paie

PRÉREQUIS

- Expérience significative en gestion de la paie

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaire paie et responsable paie, expérimentés

DURÉE DE LA FORMATION

- 3 jours – 21 heures

LIEU DE LA FORMATION

- Campanile Toulouse Sud Cité de l'Espace, ZAC de la Grande Plaine, 31500 TOULOUSE
- Formation à distance : un lien de connexion sera envoyé aux participants avant le début de la formation

PROGRAMME

JOUR 1

- La gestion des arrêts de travail
 - Calcul des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS)
Cas pratiques : Calculer le montant des IJSS maladie, paternité et accident de travail
 - Prélèvement à la source et IJSS subrogées
Cas pratique : Retrouver la base du prélèvement à la source
 - Subrogation et indemnité complémentaire employeur
Cas pratique : Calculer les différents maintiens de salaire
 - Garantie du net
Cas pratique : Traiter sur le bulletin de salaire un arrêt de travail de 2 mois en calculant l'ensemble des éléments de l'arrêt
 - Intervention de la prévoyance
Cas pratique : Calculer le traitement des IJ prévoyance
 - Temps partiel thérapeutique
QCM : Les arrêts de travail

JOUR 2

- Les bases de cotisations sociales
 - Rappel des différentes tranches
 - Proratisation du plafond de la sécurité sociale
Cas pratiques : Calculer des plafonds proratisés
 - Principe de la régularisation progressive
Cas pratiques : Compléter des tableaux de régularisation progressive et établir le bulletin de salaire correspondant
 - Base CSG-CRDS et limites de l'abattement
Cas pratique : Calculer la limite d'abattement de la CSG-CRDS
- Les exonérations de cotisations sociales
 - Réduction générale dégressive unique
Cas pratique : Calculer les ajustements du SMIC, les réductions générales dégressive unique dans différents cas
 - Régularisation progressive des exonérations patronales
Cas pratique : Retrouver les montants relatifs à la régularisation progressive de la réduction générale dégressive unique
 - Déduction forfaitaire pour heures supplémentaires
 - Exonération sociale et fiscale des heures supplémentaires et complémentaires
Cas pratique : Compléter les éléments de salaire concernant le régime social et fiscal des heures supplémentaires sur des bulletins de salaire

- La paie des contrats particuliers
 - Apprentis :
 - Rémunération
Cas pratique : Calculer les différentes rémunérations d'apprentis
 - Exonération salariale et CSG-CRDS
Cas pratique : déterminer les exonérations salariales et des bases CSG-CRDS pour plusieurs apprentis
 - Aide aux apprentis
 - Contrats de professionnalisation
 - Stagiaires

JOUR 3

- La gestion de la participation et de l'intéressement sur le bulletin de paie
Cas pratique : Retrouver les éléments de la participation et de l'intéressement sur un bulletin de salaire
- Les limites d'exonérations sociales et fiscales des cotisations de prévoyance et de retraite supplémentaire
 - Limites d'exonération fiscales des cotisations
 - Limites d'exonération sociales des cotisations
 - Intégration des excédents fiscaux et sociaux sur le bulletin de paie
Cas pratique : Calculer les limites d'exonérations sociales et fiscales des cotisations de mutuelle et de prévoyance et déterminer le montant de la réintégration
- La saisie arrêt sur salaire
Cas pratique : Calculer plusieurs saisie-arrêt sur salaire
- Les déclarations sociales
 - Déclarations et paiement des cotisations
 - Différents types de DSN
 - Nouveauté : la DSN de substitution
- Le calcul des indemnités de départ
 - Indemnité compensatrice du délai de prévenance en cas de rupture de période d'essai
 - Indemnité compensatrice de congés payés
Cas pratique : Calculer une indemnité compensatrice de congés payés
 - Indemnité de fin de contrat
Cas pratique : Calculer une indemnité de fin de contrat

- Indemnité de licenciement
Cas pratique : Calculer une indemnité de licenciement
- Indemnité de rupture conventionnelle
- Indemnités de départ à la retraite
Cas pratique : Calculer une indemnité de départ à la retraite et de mise à la retraite
- Limites d'exonérations sociales et fiscales des indemnités de rupture
Cas pratique : Calculer les limites d'exonérations sociales et fiscales d'indemnités de rupture de 2 salariés

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les supports de formation et annexes seront envoyés via un lien Wetransfer
- Alternance entre théorie (cours magistraux) et pratique (cas pratiques, quiz, jeux, ...)
- Formation méthodique et pragmatique garantissant un apport de compétences opérationnelles aux participants
- Animation ludopédagogique reposant sur de nombreux cas pratiques et quiz

MODALITÉS

- Nombre de stagiaires compris entre 3 et 12 personnes maximum
- Formation sur 3 jours consécutifs
- Horaires : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

TEAM « PAIEDAGOGIQUE »

- Christel BORTOLOTTI – Référente pédagogique et formatrice certifiée en paie
- Synthia VINKO – Chargée de formation paie

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation individuelle de fin de formation et certificat de réalisation
- Évaluation du stagiaire :
 - Partie théorique : quiz ou QCM
 - Partie pratique : grille d'évaluation à la fin de chaque module ou thème
- Évaluation du formateur et de l'organisme
 - Questionnaire à l'issue de la formation
 - Questionnaire à froid, 3 mois après la fin de la formation

TARIFS

- Inter-entreprises : 1850 € HT pour 3 jours
- Intra-entreprise : sur devis

CONTACTS

- Pour toute demande de formation, contactez-nous :
 - 06.16.26.22.51
 - contact@paiedagogie.fr
- Toutes nos formations sont proposées partout en France, à l'étranger ainsi qu'en visioconférence.
- Délais d'accès : inscription possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, sous réserve des places disponibles.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nos formations sont accessibles à tous. Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées. Nous sommes à votre disposition et procéderons à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.
- Il est préférable de nous prévenir avant le début de la session.